



Aménagement des abords de l'échangeur de la Croix Denieul (RD21) : création d'un rond-point et d'une piste cyclable bidirectionnelle

Rennes Métropole va réaliser des travaux d'aménagement sur la RD21, au niveau de l'échangeur de la RN12.

Pour améliorer les conditions de sécurité et fluidifier le trafic, un giratoire va être créé en remplacement du carrefour situé au nord de l'échangeur. Une piste bidirectionnelle sera également aménagée entre la Croix des Badiers et le rond-point de l'avenue Jean-Baptiste Godin.

» Le calendrier des travaux :

Les travaux se dérouleront en 4 phases distinctes du 2 juin au 31 octobre 2025.

(les dates sont données sous réserves de conditions météorologiques favorables et sans aléas de chantier)

- **Phase 1, du 2 juin au 4 juillet :**

Cette première phase sera consacrée à la réalisation du giratoire. Durant cette période les bretelles d'entrée et de sortie au nord de la RN 12 seront fermées à la circulation (voir plan n°1 en page 4). Une déviation sera mise en place par la D287 depuis Pacé et la D231 en direction de Parthenay-de_Bretagne, puis la D331 en direction de Saint-Gilles.

- **Phase 2, du 7 juillet au 1^{er} août :**

L'aménagement du giratoire se poursuivra avec la fermeture complète de l'échangeur sous la RN 12 hormis la bretelle d'accès à la RN12 vers Rennes depuis St Gilles (voir plan n°2 en page 4). Durant cette phase, la circulation sera perturbée sur la RD 21 au niveau du giratoire de la rue de Saint-Brieuc avec des fermetures ponctuelles (voir plan n°2 en page 4).

- **Phase 3, du 25 août au 18 septembre :**

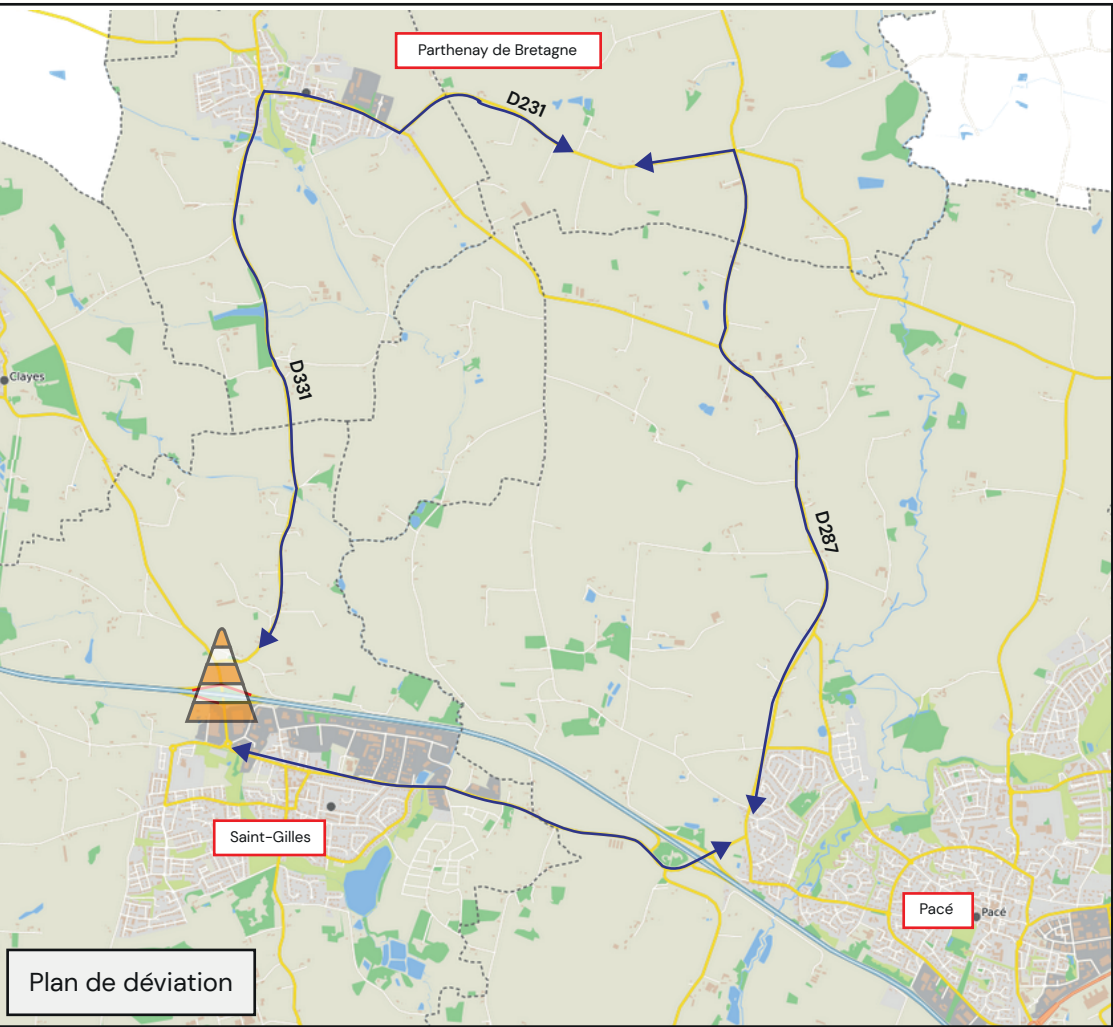
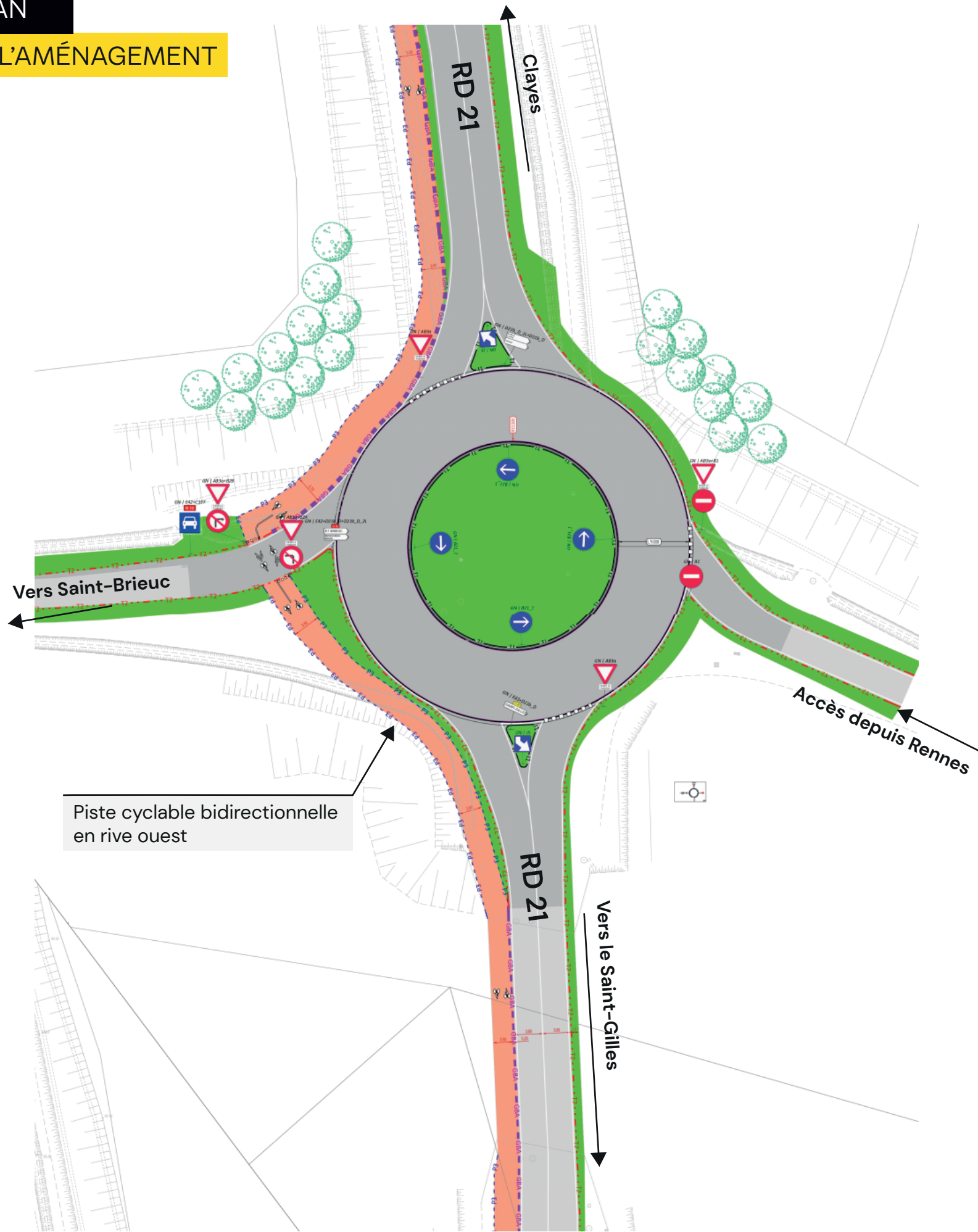
Les travaux de réalisation de la piste cyclable bidirectionnelle débuteront côté sud de la RN 12. La circulation restera possible dans le sens Clayes - Saint-Gilles sur la RD 21. En revanche, elle sera complètement interdite dans le sens Saint-Gilles jusqu'à la voie d'entrée sur la RN 12 en direction de Rennes (voir plan n°3 en page 4).

- **Phase 4, du 22 septembre au 31 octobre :**

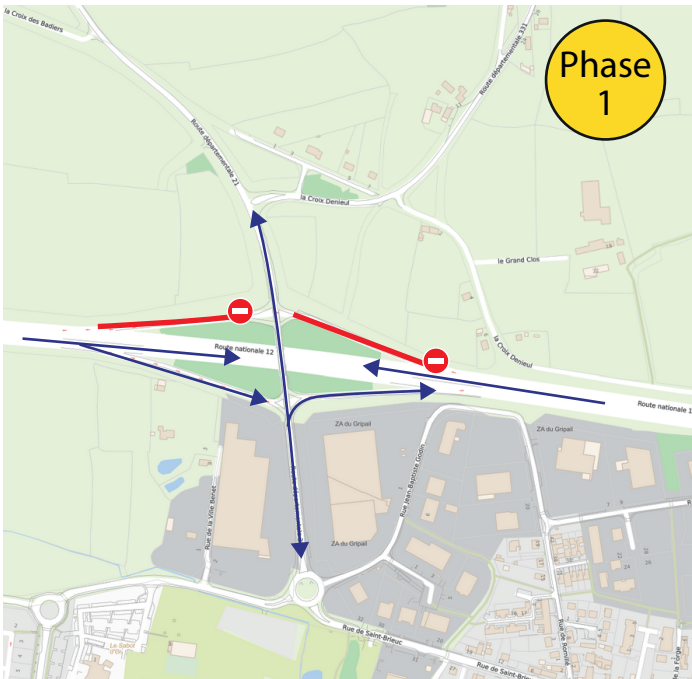
- Cette période sera consacrée à la réalisation de la piste bidirectionnelle. Durant cette phase, les bretelles d'entrée et de sortie seront rouvertes. La circulation sur la RD 21 se fera en alternat (voir plan n°4 en page 4)

Nous vous remercions par avance de votre compréhension et vous prions de bien vouloir nous excuser pour ces perturbations.

PLAN
DE L'AMÉNAGEMENT



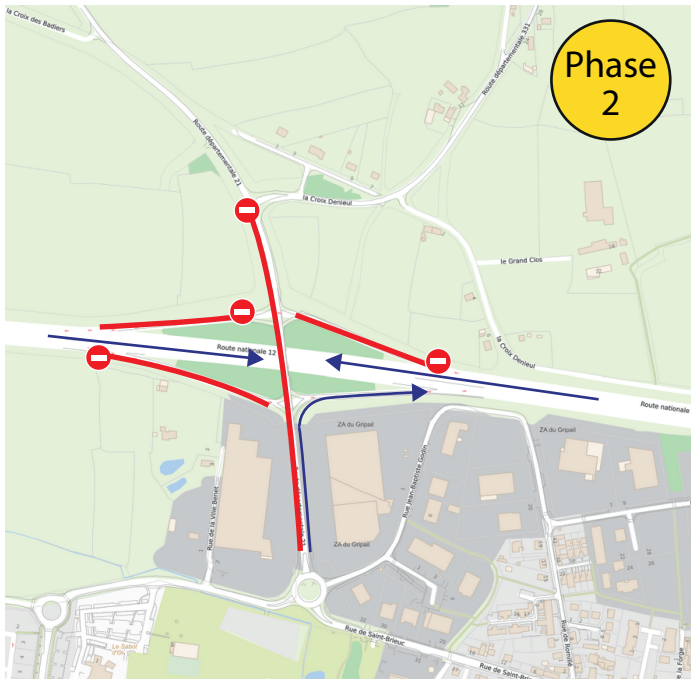
Du 2 juin au 4 juillet



Fermeture de la bretelle de sortie RD 21 (Saint-Gilles Romillé)

Fermeture de la bretelle d'entrée RD 21 vers RN 12 (direction Saint-Brieuc)

Du 7 juillet au 1^{er} août



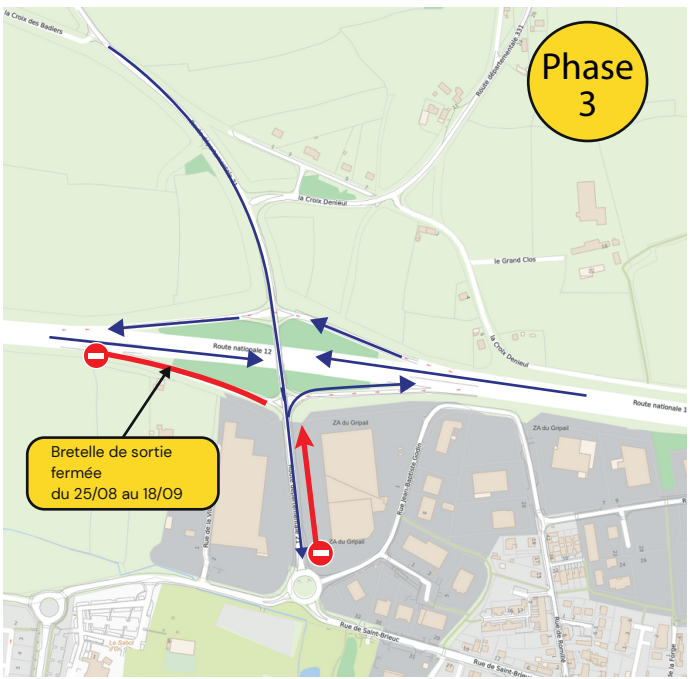
. Fermeture de la bretelle de sortie RD 21 (Saint-Gilles Romillé)

. Fermeture de la bretelle d'entrée RD 21 vers RN 12 (direction Saint-Brieuc)

Fermeture de la bretelle de sortie RD 21 (Gévezé Saint-Gilles)

Fermeture de la RD21 (Sens Clayes > Saint-Gilles) (maintien du sens Saint-Gilles > Clayes)

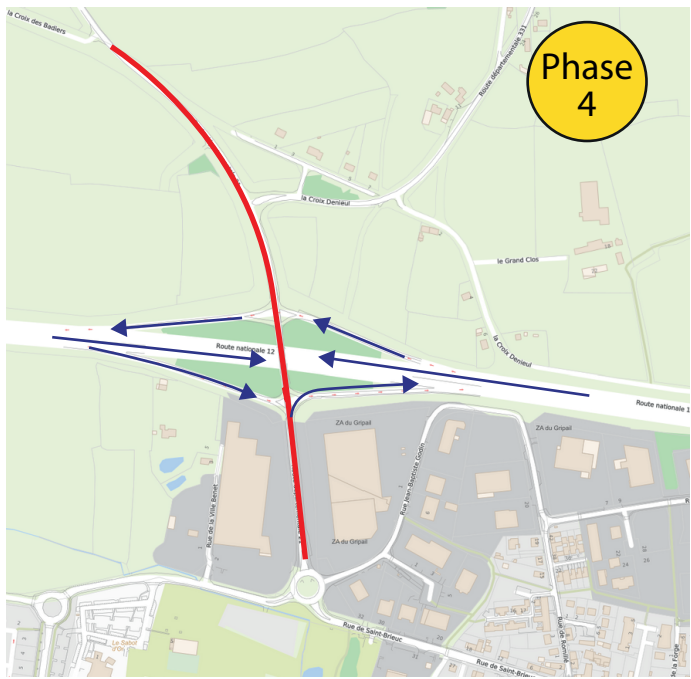
Du 25 août au 18 septembre



Fermeture de la RD 21 (Saint-Gilles vers l'échangeur)

Maintien de l'axe Clayes vers Saint-Gilles

Du 22 septembre au 31 octobre



Travaux en alternat sur la RD 21 nord

Entrées et sorties RN 12 / RD 21 ouvertes